

La formation du chef d'entreprise, du conjoint et du salarié

**Chef d'entreprise :
formation, qualification,
emploi**

**La CMA met en œuvre
des formations pour
rendre votre entreprise
plus performante**

► Contacts

Pôle formation continue

• Toulouse
05 61 10 47 52
cjung@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
mcasteran@cm-toulouse.fr



www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Être à l'écoute des artisans et leur proposer un programme de formation répondant aux besoins présents et à venir des entreprises artisanales.

► Bénéficiaires

Chefs d'entreprise artisanale, conjoints collaborateurs, salariés.

► Prestation

La CMA met en œuvre un programme de formation à travers des stages de courtes durées, portant sur :

le pilotage de l'entreprise et la gestion du personnel,

- la gestion comptabilité, les techniques de vente, le commercial et la communication,
- la bureautique (Excel, Word) et l'organisation administrative,
- les nouvelles technologies de la communication, Internet et multimédia,
- l'actualité juridique et réglementaire,
- l'apprentissage des langues (anglais),
- le développement personnel,
- le parcours spécial métiers de la coiffure.

► Modalités

Un catalogue de formation est adressé à toutes les entreprises :

- les formations se déroulent par petits groupes (effectifs de 6 à 12 personnes),
- les stages sont sur de courtes durées (de 1 et 6 jours),
- les formations se déroulent en journée de 9h à 17h à Toulouse ou à Saint-Gaudens.

► Références

463 jours de stages organisés, 1521 stagiaires accueillis sur l'année.

► Tarif de la prestation

16 € par journée de formation pour les chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux.

Pour les autres publics, contacter le pôle formation continue.